

Les infos de la Ville de Seraing

2000726373/SB--B

CORONAVIRUS : UN AJUSTEMENT DES MESURES PRISES EN DÉCEMBRE 2020

Le Comité de Concertation s'est réuni une nouvelle fois le 22 janvier 2021 et a permis d'ajuster les mesures prises en décembre dernier:

- * les voyages sont possibles avec une déclaration sur l'honneur (disponible sur le site <https://www.seraing.be/coronavirus/>)
- * en cas de contact à haut risque ou de symptômes, il est obligatoire de se faire tester les 1^{er} et 7^e jours de quarantaine;
- * la quarantaine est allongée et passe de 7 à 10 jours;
- * les métiers de contact non-médicaux pourraient reprendre leur activité dès le 13 février prochain, sous certaines conditions et si la situation le permet.

La Ville de Seraing vous rappelle également que d'autres règles doivent être respectées et ce, jusqu'au 1^{er} mars 2021.

Pour connaître la liste des mesures, elle vous invite à consulter sa page dédiée à la lutte contre le coronavirus: <https://www.seraing.be/coronavirus/>

La Ville de Seraing vous rappelle également que les consignes d'hygiène personnelle ainsi que les mesures de distanciation sociale restent les meilleures actions que chacun doit respecter. Leur



strict respect par tous, des plus jeunes aux plus âgés, est une nécessité pour contrer le virus. Le sens civique de chacun et l'esprit de solidarité envers les plus faibles sont indispensables.

DONNEZ VOTRE SANG LES 8, 17 ET 18 FÉVRIER À SERAING

La Croix-Rouge organise plusieurs collectes de sang en février 2021 sur le territoire de la Ville de Seraing.

- * La première aura lieu le lundi 8 février à Ougrée dans le car du service du sang qui sera stationné au numéro 81 de la rue du Centenaire, de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30;
- * La seconde aura lieu les 17 et 18 février à Seraing dans une salle annexe située derrière la piscine olympique, au numéro 51 de l'avenue des Puddleurs, de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00;

- * La troisième aura lieu le 18 février à Jemeppe à la salle Cité 2 située au numéro 140A de la rue Antonin Delville, de 17h30 à 20h00.

ATTENTION !! Au vu de la situation sanitaire actuelle, la Croix-Rouge demande aux potentiels donneurs de respecter certaines conditions pour préserver la santé de tous:



CHÈRES DONNEUSES
CHERS DONNEURS

**N'ENTREZ PAS DANS CE LIEU DE COLLECTE
ET ATTENDEZ 17 JOURS POUR DONNER**



Si vous présentez :

1 symptôme majeur : toux, difficulté respiratoire, douleur thoracique, perte de goût, perte d'odorat, fièvre
OU

2 symptômes mineurs : douleurs musculaires, fatigue, rhume, mal de gorge, maux de tête, diarrhée aigüe, perte d'appétit.



Si vous avez été en contact rapproché avec un cas confirmé de COVID 19 : contact d'une durée > 15 minutes sans respecter la distance de minimum 1,5m et sans masque.



Si vous avez vous-même été diagnostiqué-e positif-ve au COVID 19. Ce délai prend cours à la fin des symptômes et/ou à la fin du traitement.

Si vous avez été testé-e positif-ve mais asymptomatique, le délai commence à partir de la date du test.



Après le retour d'un séjour de plus de 48 heures en zone signalée « rouge ». La liste des zones rouges est disponible sur le site du SPF Affaires Étrangères et mise à jour quotidiennement : <https://diplomatie.belgium.be/fr>.

Cette contre-indication ne concerne pas les résident-es et travailleur-euses transfrontalières.



Si vous êtes en contact continu avec un cas confirmé de COVID 19 : cohabitation, cadre familial... Le délai prend cours après le début des symptômes du contact ou la date du test si le contact est asymptomatique.

ATTENDEZ 24 JOURS POUR DONNER

Infos et collectes :
www.DonneurDeSang.be
0800 92 245

SERVICE DU SANG
CROIX-ROUGE
de Belgique



Administration Communale, Place communale à 4100 Seraing

Tél.: +32 (0)4 330 83 11 • Fax.: +32 (0)4 330 83 59

Email: ville.seraing@seraing.be

Site web: www.seraing.be



Ville de Seraing

Seraing
Cité de demain

